

# **PROJET DE FORMATION DE FORMATEURS OCCASIONNELS**

*Le 09/10/2017 via LLL*

**Demande :** Vous en avez peut-être déjà entendu parler entre 2 portes (ce qui est assez difficile dans un open-space me direz-vous ;-)), mais voici l'annonce « officielle » : Nous souhaitons concrétiser dans les semaines à venir le projet de formation de formateur.trice.s occasionnel.le.s FPC, formation organisée en interne à Coopaname par des coopanamien.ne.s pour des coopanamien.ne.s. Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation donc des pairs formateur.trice.s, qui a connu, un peu aux forceps, un coup d'accélérateur avec la réforme de la formation professionnelle et notre cher référencement sur Data-Dock (cf posts mis sur le groupe extranet « Formacoop » pour plus de détails).

Nous avons donc préparé un appel à manifestation d'intérêt (cf PJ) et souhaitons « sélectionner », si sélection il y a à faire, les coopanamien.ne.s prestataires selon les critères suivants :

- o Formateur diplômé certifié ?
- o Expérience dans l'animation de formations de formateurs ?
- o Utilisation de méthodes pédagogiques innovantes, participatives, agiles (bref funs ;-))
- o Ayant fait les démarches liées à Formacoop dans le cadre du référencement Data-Dock
- o Disponible sur la période de formation sans contrainte horaire « extrême »
- o Implication dans Formacoop

*Ces critères sont « affichés » et repris dans l'AMI.*

Il ne nous a pas paru opportun de tenir compte du statut de la personne (salarié, CAPE, etc) aux vues de la nature de la prestation.

L'idée est bien que chaque personne intéressée par les prestations puisse trouver module à son pied tout en gardant une cohérence d'ensemble à la formation proposée.

Pour ce qui est de la visibilité/ publicité donnée à cet AMI : il va être posté dans les groupes adéquats (offres de missions et promos 16-17) sur l'extranet.

Est-ce que cette démarche vous convient ? Voyez-vous (et il y en a ! ;-)) des axes d'amélioration pouvant être mis en place rapidement (et si possible simplement) pour faire que cette démarche soit la plus transparente possible ?

**Résolution :** (avis du 17/10/2017) Le comité éthique qui s'est réuni le 16 octobre approuve la démarche qui a été engagée sur le thème de la formation professionnelle au sein de Coopaname. Nous sommes notamment en accord avec la tarification proposée et les critères d'évaluation des offres.

Toutefois, nous conseillons que, dans la communication qui sera faite, il soit précisé pour chaque critère s'il est indicatif, souhaitable ou impératif. Il faudra mentionner le fait que c'est bien selon ces critères que seront analysées les offres.

Nous souhaitons également que l'implication dans Formacoop ne soit pas en tant que telle un critère, mais que soit plutôt privilégiée, de manière plus générale, l'implication dans la coopérative (et notamment dans Formacoop).

Par ailleurs, nous souhaiterions que le critère "Utilisation de méthodes pédagogiques innovantes, participatives et agiles" soit précisé : il ne semble pas vraiment objectif et on ne sait selon quels éléments le caractère innovant des pédagogies sera évalué.

Enfin, nous proposons que cet appel soit limité aux [seul.es](http://seul.es) coopanamien.nes dans un premier temps, avant d'être élargi à Bigre si nous ne devons pas trouver de solution interne.